

**Service Parisien de Santé Environnementale**

☎ 01 44 97 87 87

☎ 01 44 97 87 55

**AFFAIRE N° 2019 0504**

LIEU ETUDIE : École maternelle –6 rue Saint Germain l'Auxerrois 75001 Paris

INTERVENTION DU : 26 juillet 2019

RAPPORT DU : 26 juillet 2019

**Prélèvements et analyses du plomb acido-soluble dans les poussières au sol à l'intérieur et l'extérieur**

**Localisation géographique de l'établissement :**



**Informations relevées lors de l'intervention :**

- Aucuns travaux n'ont été réalisés récemment dans l'établissement.
- Le nettoyage est effectué quotidiennement avec balai humide sur les sols.
- À notre arrivée dans l'école, la cour de récréation était en phase de lavage à l'aide d'un nettoyeur à haute pression.

## PRELEVEMENTS ET RESULTATS D'ANALYSE

La méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol est réalisée selon la norme NF X 46-032. Le prélèvement des poussières est effectué à l'aide de lingettes, suivi par l'analyse qui comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'absorption atomique. Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré ( $\mu\text{g}/\text{m}^2$ ) de surface.

Nom de l'opérateur du prélèvement : G. Macary

Marque et Numéro de lot de la lingette : Prodene Aseptil 08 B221 exp 02/2020

Surface du gabarit : (0.40 x 0.25)  $\text{m}^2$

Date de prélèvement des échantillons : 26 juillet 2019

Date de l'analyse des échantillons : 26 juillet 2019

Un échantillon témoin a été effectué : Témoin < 50  $\mu\text{g}/\text{m}^2$

**Tableau 1 : résultats d'analyses des prélèvements à l'intérieur des locaux**

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ( $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )	Observations
<b>P5</b> 190504/190726/007	<b>Rez-de-chaussée</b> Préau Centre	Linoléum	Propre	<b>&lt; 50</b>	
<b>P6</b> 190504/190726/008	<b>Rez-de-chaussée</b> Dortoir Centre	Tomettes	Propre	<b>&lt; 50</b>	
<b>P7</b> 190504/190726/009	<b>Rez-de-chaussée</b> Salle attenante au dortoir Centre	Tomettes	Propre	<b>&lt; 50</b>	

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ( $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )	Observations
<b>P8</b> 190504/190726/010	<b>Rez-de-chaussée</b> Réfectoire Centre	Linoléum	Propre	< 50	
<b>P9</b> 190504/190726/011	<b>Rez-de-chaussée</b> Loge gardienne Centre	Parquet vitrifié	Propre	< 50	
<b>P10</b> 190504/190726/012	<b>1<sup>er</sup> étage</b> Classe 6 Centre	Linoléum	Propre	< 50	
<b>P11</b> 190504/190726/013	<b>1<sup>er</sup> étage</b> Classe 4 Centre	Linoléum	Propre	< 50	
<b>P12</b> 190504/190726/014	<b>1<sup>er</sup> étage</b> Couloir Centre	Linoléum	Propre	< 50	

**Tableau 2 : résultats d'analyses des prélèvements à l'extérieur**

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ( $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )	Observations
<b>P1</b> 190504/190726/003	<b>Cour récréation</b> Aire des jeux Après nettoyage (mouillé)	Caoutchouc	Propre	<b>218</b>	
<b>P2</b> 190504/190726/004	<b>Cour récréation</b> Centre Après Nettoyage (mouillé)	Bitume	Propre	<b>&lt; 50</b>	
<b>P3</b> 190504/190726/005	<b>Cour récréation</b> Aire des jeux Avant nettoyage	Caoutchouc	Moyennement propre	<b>&lt; 50</b>	
<b>P4</b> 190504/190726/006	<b>Cour récréation</b> Centre Avant Nettoyage	Bitume	Moyennement propre	<b>233</b>	

Plan détaillé masqué afin de préserver  
la confidentialité des accès aux bâtiments.

**1<sup>er</sup> étage :**

Plan détaillé masqué afin de préserver  
la confidentialité des accès aux bâtiments.

---

## CONCLUSION

---

En conclusion, 12 prélèvements ont été réalisés sur site le 26 juillet 2019.

Les concentrations surfaciques en plomb des prélèvements de poussières à l'intérieur des locaux sont très inférieures au seuil de 1000  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  (arrêté du 12/05/2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique).

À l'intérieur, toutes les concentrations relevées dans les locaux sont inférieures à 70  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ .

La valeur 70  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  est citée comme repère par référence au seuil d'intervention rapide défini dans l'annexe 4 de l'instruction n°DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions.

À l'extérieur, la concentration après nettoyage sur l'aire de jeux **(P1)** est de 218  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  et dans la cour **(P2)** est inférieure à 50  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ . Avant nettoyage, la concentration sur l'aire de jeux **(P3)** est inférieure à 50  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  et dans la cour **(P4)** est de 233  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ .

---

Nom et signature du technicien	Nom et signature de l'ingénieur
F. Montagne 	S. DOMSIC